

## 6. LA MÉTHODOLOGIE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

L'écrit professionnel est un outil au service de la personne accompagnée qui permet d'interroger et de valoriser sa pratique professionnelle. La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a conforté l'existence de droits reconnus aux usagers. Certains de ces droits ont une incidence directe sur les écrits professionnels.

### Pré-requis ?

Textes professionnels à apporter

### Pour qui ?

Les professionnels du champ social et médico-social souhaitant améliorer la qualité de leurs écrits professionnels

### Durée ?

3 jours (21h) soit 2 jours + 1 avec intersession de 4 semaines

### Tarif ?

960€ net de taxe / bénéficiaire

### Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

### Les + de la formation ?

- Appuis, méthodes et repères rédactionnels
- Adaptée à tout contexte professionnel

### Objectifs & contenus

- Améliorer la lisibilité d'un texte (mots, tournures, phrases)  
→ *Théorie de la lisibilité - style dynamique, personnel et concret, usages et techniques adaptés*
- Distinguer les observations, les analyses et les propositions d'action, en théorie et dans leurs textes  
→ *Maîtrise de la subjectivité : sensibilisation, catégories d'information, plan types*
- Lister par ordre de priorité les améliorations à mettre en œuvre dans ses écrits à venir  
→ *Mise en commun et programme individuel d'amélioration : boîte à outils*

### Méthodes pédagogiques

Activités en grand groupe, sous-groupes et individuel / Jeux d'écriture / Exercices / Réécritures partielles / Partages de textes et d'expériences / Fiches pédagogiques détaillées sur les points abordés...

### À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Améliorer un écrit professionnel dont ils sont auteurs en tenant compte de la nature de l'écrit, de ses objectifs et de ses destinataires

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !